

RAPPORT DU COMMISSAIRE AUX COMPTES
SUR LES COMPTES ANNUELS
EXERCICE CLOS LE 31 DECEMBRE 2025

M.J.C. ASSOCIATION
SAINT-JUST SAINT-RAMBERT

Place Gapiand
42 170 – SAINT-JUST SAINT-RAMBERT

RAPPORT DU COMMISSAIRE AUX COMPTES SUR LES COMPTES ANNUELS

Aux membres,

En exécution de la mission qui m'a été confiée par votre assemblée générale du 3 mai 2025, nous avons effectué l'audit des comptes annuels de l'association MJC, relatifs à l'exercice clos le 31 décembre 2025, tels qu'ils sont joints au présent rapport.

Nous certifions que les comptes annuels sont, au regard des règles et principes comptables français, réguliers et sincères et donnent une image fidèle du résultat des opérations de l'exercice écoulé ainsi que de la situation financière et du patrimoine de l'association à la fin de cet exercice.

FONDEMENT DE L'OPINION

I. REFERENTIEL D'AUDIT

Nous avons effectué notre audit selon les normes d'exercice professionnel applicables en France. Nous estimons que les éléments que nous avons collectés sont suffisants et appropriés pour fonder notre opinion.

Les responsabilités qui nous incombent en vertu de ces normes sont indiquées dans la partie « Responsabilités du commissaire aux comptes relatives à l'audit des comptes annuels » du présent rapport.

II. INDEPENDANCE

Nous avons réalisé notre mission d'audit dans le respect des règles d'indépendance prévues par le code de commerce et par le code de déontologie de la profession de commissaire aux comptes, sur la période du 1er janvier 2025 à la date d'émission de notre rapport.

III. OBSERVATIONS

Sans remettre en cause l'opinion exprimée ci-dessus, nous attirons votre attention sur les incidences de la première application du règlement ANC n°2022-06 exposées dans l'annexe des comptes annuels.

IV. JUSTIFICATION DES APPRECIATIONS

En application des dispositions des articles L. 821-53 et R.821-180 du code de commerce relatives à la justification de nos appréciations, nous vous informons que les appréciations les plus importantes auxquelles nous avons procédé, selon notre jugement professionnel, ont porté sur le caractère approprié des principes comptables appliqués.

Les appréciations ainsi portées s'inscrivent dans le contexte de l'audit des comptes annuels pris dans leur ensemble, arrêtés dans les conditions rappelées précédemment, et de la formation de notre opinion exprimée ci-avant. Nous n'exprimons pas d'opinion sur des éléments de ces comptes annuels pris isolément.

V. VERIFICATIONS SPECIFIQUES

Nous avons également procédé, conformément aux normes d'exercice professionnel applicables en France, aux vérifications spécifiques prévues par les textes légaux et réglementaires.

Nous n'avons pas d'observation à formuler sur la sincérité et la concordance avec les comptes annuels des informations données dans les documents sur la situation financière et les comptes annuels adressés aux membres de l'association.

En application de la loi, nous vous signalons que les informations relatives aux délais de paiement prévues à l'article D. 441-4 du code de commerce, pris en application de l'article L. 441-6-1 dudit code, ne sont pas mentionnées dans le rapport de gestion.

VI. RESPONSABILITES DE LA DIRECTION ET DES PERSONNES CONSTITUANT LE GOUVERNEMENT D'ENTREPRISE RELATIVES AUX COMPTES ANNUELS

Il appartient à la direction d'établir des comptes annuels présentant une image fidèle conformément aux règles et principes comptables français ainsi que de mettre en place le contrôle interne qu'elle estime nécessaire à l'établissement de comptes annuels ne comportant pas d'anomalies significatives, que celles-ci proviennent de fraudes ou résultent d'erreurs.

Lors de l'établissement des comptes annuels, il incombe à la direction d'évaluer la capacité de l'organisme à poursuivre son exploitation, de présenter dans ces comptes, le cas échéant, les informations nécessaires relatives à la continuité d'exploitation et d'appliquer la convention comptable de continuité d'exploitation, sauf s'il est prévu de liquider l'association ou de cesser son activité.

Les comptes annuels ont été arrêtés par le Conseil d'Administration.

VII. RESPONSABILITES DU COMMISSAIRE AUX COMPTES RELATIVES A L'AUDIT DES COMPTES ANNUELS

Il nous appartient d'établir un rapport sur les comptes annuels. Notre objectif est d'obtenir l'assurance raisonnable que les comptes annuels pris dans leur ensemble ne comportent pas d'anomalies significatives. L'assurance raisonnable correspond à un niveau élevé d'assurance, sans toutefois garantir qu'un audit réalisé conformément aux normes d'exercice professionnel permet de systématiquement détecter toute anomalie significative. Les anomalies peuvent provenir de fraudes ou résulter d'erreurs et sont considérées comme significatives lorsque l'on peut raisonnablement s'attendre à ce qu'elles puissent, prises individuellement ou en cumulé, influencer les décisions économiques que les utilisateurs des comptes prennent en se fondant sur ceux-ci.

Comme précisé par l'article L.821-55 du code de commerce, notre mission de certification des comptes ne consiste pas à garantir la viabilité ou la qualité de la gestion de votre association.

Dans le cadre d'un audit réalisé conformément aux normes d'exercice professionnel applicables en France, le commissaire aux comptes exerce son jugement professionnel tout au long de cet audit.

En outre :

il identifie et évalue les risques que les comptes annuels comportent des anomalies significatives, que celles-ci proviennent de fraudes ou résultent d'erreurs, définit et met en œuvre des procédures d'audit face à ces risques, et recueille des éléments qu'il estime suffisants et appropriés pour fonder son opinion. Le risque de non-détection d'une anomalie significative provenant d'une fraude est plus élevé que celui d'une anomalie significative résultant d'une erreur, car la fraude peut impliquer la collusion, la falsification, les omissions volontaires, les fausses déclarations ou le contournement du contrôle interne ;

il prend connaissance du contrôle interne pertinent pour l'audit afin de définir des procédures d'audit appropriées en la circonstance, et non dans le but d'exprimer une opinion sur l'efficacité du contrôle interne ;

il apprécie le caractère approprié des méthodes comptables retenues et le caractère raisonnable des estimations comptables faites par la direction, ainsi que les informations les concernant fournies dans les comptes annuels ;

il apprécie le caractère approprié de l'application par la direction de la convention comptable de continuité d'exploitation et, selon les éléments collectés, l'existence ou non d'une incertitude significative liée à des événements ou à des circonstances susceptibles de mettre en cause la capacité de l'entité contrôlée à poursuivre son exploitation. Cette appréciation s'appuie sur les éléments collectés jusqu'à la date de son rapport, étant toutefois rappelé que des circonstances ou événements ultérieurs pourraient mettre en cause la continuité d'exploitation. S'il conclut à l'existence d'une incertitude significative, il attire l'attention des lecteurs de son rapport sur les informations fournies dans les comptes annuels au sujet de cette incertitude ou, si ces informations ne sont pas fournies ou ne sont pas pertinentes, il formule une certification avec réserve ou un refus de certifier ;

il apprécie la présentation d'ensemble des comptes annuels et évalue si les comptes annuels reflètent les opérations et événements sous-jacents de manière à en donner une image fidèle.



*Fait à Saint-Etienne,
Le 25 mai 2026*

*2R Audit
Olivier ROUX
Commissaire aux comptes.*

**RAPPORT DU COMMISSAIRE AUX COMPTES
SUR LES COMPTES ANNUELS**

**M.J.C. ASSOCIATION
SAINT-JUST SAINT-RAMBERT
COMPTES ANNUELS DE L'EXERCICE
CLOS LE 31 DECEMBRE 2025**

- BILAN (02 pages)
- COMPTE DE RESULTAT (02 pages)
- ANNEXES (18 pages)

**2R AUDIT
Commissaire aux comptes
Immeuble « Le Millénium » 1 Rue de la Presse
42000 - SAINT ETIENNE CEDEX 1**

Bilan Actif

Etat exprimé en euros Règlement ANC 2022-06		31/12/2025			31/12/2024
		Brut	Amort. et Dépréc.	Net	Net
ACTIF IMMOBILISE	Frais d'établissement (I)				
	IMMOBILISATIONS INCORPORELLES				
	Frais de développement				
	Donations temporaires d'usufruit				
	Concessions, brevets, licences, marques, procédés, logiciels, droits et valeurs similaires	10 594	5 055	5 538	
	Autres immobilisations incorporelles				
	Imm. inc. en cours, avances et acomptes				
	IMMOBILISATIONS CORPORELLES				
	Terrains				
	Constructions				
ACTIF CIRCULANT	Installations techniques, mat. et outillage indus.	69 455	60 719	8 736	7 146
	Autres immobilisations corporelles	135 387	64 084	71 302	1 951
	Imm. corp. en cours, avances et acomptes				
	BIENS RECUS PAR LEGS OU DONATIONS DESTINES A ETRE CEDES				
	IMMOBILISATIONS FINANCIERES (2)				
	Participations				
	Titres imm. de l'activité de portefeuille				
	Créances rattachées à des participations				
	Autres titres immobilisés				
	Prêts				
COMPTES DE REGULARISATION	Autres immobilisations financières	1 000		1 000	1 000
	TOTAL (II)	216 436	129 859	86 577	10 098
	STOCKS ET EN-COURS				
	Matières premières, approvisionnements				
	En-cours de production				
	Produits finis				
	Marchandises				
	Avances et Acomptes versés sur commandes	2 578		2 578	3 986
	CREANCES (2)				
	Créances clients, usagers et comptes rattachés				
COMPTES DE REGULARISATION	Créances reçues par legs ou donations				
	Autres créances	83 206		83 206	139 513
	Charges constatées d'avance				625
	Valeurs mobilières de placement	13 946		13 946	13 553
	Instruments financiers et jetons détenus				
	Disponibilités	314 406		314 406	306 814
	TOTAL (III)	414 137		414 137	464 491
	Frais d'émission des emprunts (IV)				
	Primes de remboursement des emprunts (V)				
	Ecart de conversion et différences d'évaluation Actif (VII)				
	TOTAL ACTIF (I à VII)	630 572	129 859	500 713	474 589

(1) dont immobilisations financières à moins d'un an

1 000

1 000

(2) dont créances à plus d'un an



Bilan Passif

Etat exprimé en euros
Règlement ANC 2022-06

31/12/2025

31/12/2024

FONDS PROPRES	Fonds propres sans droit de reprise		
	Fonds propres statutaires		
	Fonds propres complémentaires		
	Fonds propres avec droit de reprise		
	Fonds propres statutaires		
	Fonds propres complémentaires		
	Ecart de réévaluation		
	Réserves		
	Réserves statutaires ou contractuelles		
	Réserves pour projet de l'entité	16 624	16 624
	Autres		
	Report à nouveau	212 020	213 291
	Report à nouveau sous contrôle de tiers financeurs		
	Excédent ou déficit de l'exercice	(63 377)	(1 271)
	Total des fonds propres (situation nette)	165 267	228 644
	Fonds propres consommables		
	Subventions d'investissement	35 991	
	Provisions réglementées		
	Total des autres fonds propres	35 991	
	Total des fonds propres	201 259	228 644
Fonds reportés et dédiés	Fonds reportés liés aux legs ou donations		
	Fonds dédiés sur subventions d'exploitation		
	Fonds dédiés sur contributions financières d'autres organismes		
	Fonds dédiés sur ressources liées à la générosité du public		
	Fonds dédiés sur concours publics		
	Total des fonds reportés et dédiés		
Provisions	Provisions pour risques		
	Provisions pour charges	134 161	121 468
	Total des provisions	134 161	121 468
DETTES (1)	DETTES FINANCIERES		
	Emprunts obligataires convertibles		
	Autres emprunts obligataires		
	Emprunts dettes auprès des établissements de crédit	31 990	
	Emprunts et dettes financières divers (2)	41	
	Instruments financiers à terme		
	Avances et acomptes reçus sur commandes en cours		
	DETTES D'EXPLOITATION		
	Dettes fournisseurs et comptes rattachés	28 965	18 257
	Dettes des legs ou donations		
	Dettes fiscales et sociales	59 615	57 660
	DETTES DIVERSES		
	Dettes sur immobilisations et comptes rattachés	4 060	7 591
	Autres dettes		
	Produits constatés d'avance (1)	40 623	40 970
	Total des dettes	165 294	124 477
	Ecart de conversion et différences d'évaluation - Passif		
	TOTAL PASSIF	500 713	474 589
	Résultat de l'exercice exprimé en centimes	(63 376,99)	(1 271,10)
	(1) Dont à moins d'un an (hors avances et acomptes reçus sur commandes en cours)	140 949	124 477
	(2) Dont emprunts participatifs		



Compte de Résultat 1/2

Etat exprimé en euros
Règlement ANC 2022-06

		31/12/2025	31/12/2024
		12 mois	12 mois
PRODUITS D'EXPLOITATION	Cotisations	27 163	28 053
	Vente de biens et services		
	Ventes de biens		
	dont ventes de dons en nature		
	Ventes de prestations de service	711 585	710 173
	dont parrainages		
	Produits de tiers financeurs		
	Concours publics et subventions	596 098	600 085
	Versements des fondateurs ou consommations de la dotation consommable		
	Ressources liées à la générosité du public		
	Dons manuels	5 420	5 548
	Mécénats		
	Legs, donations et assurances-vie		
	Contributions financières		
	Reprises sur amortissements, dépréciations, provisions		9 508
	Utilisations des fonds dédiés		
	Produits des cessions d'immobilisations incorporelles et corporelles	9 300	
	Autres produits	7 797	436
Total des produits d'exploitation		1 357 364	1 353 804
CHARGES D'EXPLOITATION	Achats de marchandises		
	Variation de stocks		
	Achats de matières et autres approvisionnements	74 364	68 870
	Variation de stocks		
	Autres achats et charges externes	393 503	358 112
	Aides financières		
	Impôts, taxes et versements assimilés	36 445	33 175
	Salaires	705 362	701 577
	Cotisations sociales	178 289	182 119
	Dotation aux amortissements et dépréciations	9 428	4 795
	Dotation aux provisions	12 693	17 220
	Reports en fonds dédiés		
	Valeurs comptables des immobilisations incorporelles et corporelles cédées		
	Autres charges	12 093	1 789
Total des charges d'exploitation		1 422 175	1 367 656
RESULTAT D'EXPLOITATION		(64 811)	(13 853)



Compte de Résultat 2/2

Etat exprimé en euros
Règlement ANC 2022-06

		31/12/2025	31/12/2024
RESULTAT D'EXPLOITATION		(64 811)	(13 853)
PRODUITS FINANCIERS	De participation		
	D'autres valeurs mobilières et créances d'actif immobilisé		
	Autres intérêts et produits assimilés	1 541	1 701
	Reprises sur dépréciations et provisions		
	Différences positives de change		
	Produits nets sur cessions de v.m.p. et d'instruments de trésorerie		
	Produits des immobilisations financières cédées		
Total des produits financiers		1 541	1 701
CHARGES FINANCIÈRES	Dotations aux amortissements, aux dépréciations et aux provisions		
	Intérêts et charges assimilées	107	
	Différences négatives de change		
	Valeurs comptables des immobilisations financières cédées		
	Charges nettes sur cessions de v.m.p. et d'instruments de trésorerie		
Total des charges financières		107	
RESULTAT FINANCIER		1 434	1 701
RESULTAT COURANT avant impôts		(63 377)	(12 151)
	Produits exceptionnels		12 968
	Charges exceptionnelles		2 088
RESULTAT EXCEPTIONNEL			10 880
Participation des salariés aux résultats			
Impôts sur les bénéfices			
TOTAL DES PRODUITS		1 358 905	1 368 473
TOTAL DES CHARGES		1 422 282	1 369 744
EXCEDENT ou DEFICIT		(63 377)	(1 271)
CONTRIBUTIONS VOLONTAIRES EN NATURE			
Dons en nature			
Prestations en nature		181 348	181 924
Bénévolat		34 137	36 371
TOTAL		215 485	218 295
CHARGES DES CONTRIBUTIONS VOLONTAIRES EN NATURE			
Secours en nature			
Mise à disposition gratuite de biens		181 348	181 924
Prestations			
Personnel bénévole		34 137	36 371
TOTAL		215 485	218 295



Règles et Méthodes Comptables

Etat exprimé en euros

1. Informations générales

Les comptes annuels de l'exercice ont été arrêtés par le conseil d'administration en date du 20/04/2026 et présentés conformément aux règles générales applicables en la matière et dans le respect du principe de prudence.

Les comptes annuels ont été arrêtés conformément :

- au règlement de l'**Autorité des Normes Comptables N°2022-06** du 4 novembre 2022 modifiant le règlement ANC N°2014-03 du 5 juin 2014 relatif au Plan Comptable Général ;
- au règlement comptable ANC n°2023-03 modifiant le règlement ANC N°2018-06 relatif au Plan Comptable Général

Le bilan de l'exercice présente un total de **500 713 €**.

Le compte de résultat, présenté sous forme de liste, affiche un total **produits** de **1 358 260 €** et un total **charges** de **1 421 637 €**, dégageant ainsi un **déficit** de **63 377 €**.

L'exercice considéré débute le **01/01/2025** et finit le **31/12/2025**.

Il a une durée de **12** mois.

2. Description de l'objet social, des activités ou missions sociales et des moyens mis en œuvre

Description de l'objet social de l'entité :

La MJC en tant qu'espace socio-éducatif, culturel et sportif de proximité a pour vocation :

- De favoriser l'autonomie, l'épanouissement des personnes et l'exercice de la citoyenneté pour contribuer à la construction d'une société plus solidaire, plus éco-responsable.
- D'être un lieu d'apprentissage, d'innovation et d'expérimentation qui favorise l'initiative et l'implication des habitants de la commune de St-Just-St-Rambert.

Description de la nature et du périmètre des activités ou missions sociales réalisées :

La MJC élabore et formalise un projet associatif répondant à ses missions et l'évalue régulièrement.

La démocratie se vivant au quotidien, la MJC est à l'écoute de la population et participe au développement local en agissant en partenariat avec les différents acteurs locaux (associations) et les collectivités locales (commune, conseil départemental, et les communautés d'agglomération).



Règles et Méthodes Comptables

Etat exprimé en euros

A partir de ces principes fondamentaux, la MJC oeuvre au service de la population Pontrambertoise et de sa zone d'influence, elle intervient en :

- Offrant un large panel d'activités dans l'objectif de permettre aux plus grands nombres d'accéder à l'éducation, à la culture, aux sports et aux loisirs.
- Proposant des formules souples d'accueil aux enfants qui prennent en compte les contraintes familiales et professionnelles des parents.
- Développant à terme une démarche spécifique en direction des jeunes de la commune, dans une dynamique de projets.
- Etant capable d'adapter ses propositions en fonction de la spécificité des publics cibles: les enfants, les adolescents et les adultes.
- Développant des actions ponctuelles d'animation, de convivialité, d'information, de prévention qui prennent en compte les attentes des publics cibles et les problématiques locales.
- En pratiquant une politique tarifaire accessible au plus grand nombre en fonction des contraintes financières de l'association.

Description des moyens mis en œuvre :

Mise à disposition de locaux et de personnels pour la réalisation des activités entrant dans le champs de l'objet social de l'association.

3. Informations au titre des principes et méthodes comptables

Les conventions générales comptables ont été appliquées conformément aux hypothèses de base :

- continuité de l'exploitation.
- permanence des méthodes comptables d'un exercice à l'autre.
- indépendance des exercices.

La méthode de base retenue pour l'évaluation des éléments inscrits en comptabilité est la méthode des coûts historiques.

Aucun changement dans les méthodes d'évaluation n'a été apporté.

Concernant les méthodes de présentation, les comptes 2025 ont été reclassés en fonction du règlement ANC n° 2022-06 et du règlement ANC n°2023-03, applicables aux exercices ouverts à compter du 1^{er} janvier 2025.

Les comptes 2024 restent présentés en fonction du règlement ANC n°2014-03 et du règlement ANC n°2018-06.



Règles et Méthodes Comptables

Etat exprimé en euros

Les principales méthodes utilisées sont :

Immobilisations

Les immobilisations corporelles sont évaluées à leur coût d'acquisition (prix d'achat et frais accessoires) ou à leur coût de production.

Les éléments non amortissables de l'actif immobilisé sont inscrits pour leur valeur brute constituée par le coût d'acquisition.

Lorsque la valeur actuelle est inférieure à la valeur nette comptable, une dépréciation est constituée à hauteur de la différence.

Concernant les immobilisations non décomposables : conformément aux mesures de simplifications applicables à certaines entités (décret du 30 décembre 2005), ces immobilisations sont amorties sur la durée d'usage fiscalement admise.

Amortissements

Les amortissements sont calculés suivant le mode linéaire ou dégressif en fonction de la durée normale d'utilisation des biens, ou en fonction du rythme de consommation des avantages économiques.

Les durées et les modes d'amortissement utilisés sont les suivants :

Logiciels :1 à 3 ans en mode linéaire
Matériel et Outillage :2 à 5 ans en mode linéaire
Matériel roulant :3 à 5 ans en mode linéaire
Mobilier :5 à 10 ans en mode linéaire
Matériel de bureau :3 à 5 ans en mode linéaire

Créances et dettes

Les créances et les dettes ont été évaluées pour leur valeur nominale.

Les créances ont, le cas échéant, été dépréciées pour tenir compte des difficultés de recouvrement auxquelles elles étaient susceptibles de donner lieu.

Disponibilités

Les liquidités disponibles en banque ou en caisse ont été évaluées pour leur valeur nominale.

Achats

Les frais accessoires d'achat payés à des tiers n'ont pas été incorporés dans les comptes d'achat, mais ont été comptabilisés dans les différents comptes de charge correspondant à leur nature.

Engagements retraite



Règles et Méthodes Comptables

Etat exprimé en euros

La provision pour engagements de retraite est déterminée en utilisant la méthode rétrospective prorata temporis en intégrant dans son mode de calcul les éléments suivants:

- probabilité de départ
- probabilité de décès
- actualisation financière
- probabilité d'augmentation des salaires

La provision comptabilisée correspond aux engagements retraite pour l'ensemble du personnel au 31/12/2025

4. Informations sur les montants des concours publics reçues par l'entité par catégories d'autorités administratives

Montants par catégorie d'autorités administratives:

- MSA : 6 365 €
- CAF : 177 195 €

5. Informations sur les montants des subventions d'exploitation reçues par l'entité par catégories d'autorités administratives

Montants par catégorie d'autorités administratives:

- MAIRIE : 376 469 €
- CONSEIL GENERAL : 9 775 €
- CONSEIL DEPARTEMENTAL : 11 314 €
- ETAT : 546 €
- ORGANISME DE SECURITE SOCIALE : 0 €
- DDSCS : 0 €
- FONJEP : 11 826 €



Règles et Méthodes Comptables

Etat exprimé en euros

6. Informations sur les montants des subventions d'investissement reçues par l'entité par catégories d'autorités administratives

- Région Auvergne Rhône Alpes (subvention en nature) : 30 600 €
- CAF : 8 000 €

7. Informations relatives aux contributions volontaires en nature

Méthode de valorisation des heures de bénévolat : les heures de bénévolat ont été valorisées suivant la méthode suivante : nombre d'heures x SMIC (11.88 €)

8. Honoraires du commissaire aux comptes

Le montant des honoraires comptabilisés en charges sur l'exercice 2025 s'élève à 3 540 €

9. Changement de méthode

À compter de l'exercice ouvert le 1er janvier 2025, l'association a appliqué le règlement ANC n°2022-06 relatif à la modernisation des états financiers.

Ce nouveau règlement modifie notamment la présentation des états financiers, la définition du résultat exceptionnel, la suppression des transferts de charges ainsi que certaines règles de classement des produits et charges.

L'application de ce texte constitue un changement de méthode comptable au sens du Plan comptable général. Conformément aux dispositions transitoires, les impacts liés à ce changement de méthode ont été déterminés et comptabilisés selon les principes prévus par le règlement.

Les effets significatifs de cette première application sont présentés et détaillés ci-après :

- Produits de cession des immobilisations en résultat d'exploitation pour un montant de 9 300 €
- Régularisation 2024 négative d'un financeur en résultat d'exploitation pour un montant de 9 475 €
- Quote-part des subventions d'investissement en résultat d'exploitation pour un montant de 2 609 €
- Remboursements des charges de personnel en moins des charges de personnel pour un montant de 995.70 €



Règles et Méthodes Comptables

Etat exprimé en euros

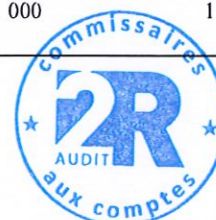
- Remboursements des frais de formation en moins des charges d'exploitation pour un montant de 3 780 €.

Afin de faciliter la lecture des comptes, le bilan et le compte de résultat 2024 tels qu'arrêtés et publiés, sont joints à cette présente annexe



Bilan Actif

Etat exprimé en euros		31/12/2024			31/12/2023
		Brut	Amort. et Dépréc.	Net	Net
ACTIF IMMOBILISE	IMMOBILISATIONS INCORPORELLES				
	Frais d'établissement				
	Frais de recherche et de développement				
	Donations temporaires d'usufruit				
	Concessions brevets droits similaires	8 554	8 554		
	Autres immobilisations incorporelles (1)				
	Immobilisations incorporelles en cours				
	Avances et acomptes				
	IMMOBILISATIONS CORPORELLES				
	Terrains				
ACTIF CIRCULANT	Constructions				
	Installations techniques, mat. et outillage indus.	64 320	57 174	7 146	5 440
	Autres immobilisations corporelles	83 363	81 412	1 951	3 183
	Immobilisations corporelles en cours				
	Avances et acomptes				
	BIENS RECUS PAR LEGS OU DONATIONS DESTINES A ETRE CEDES				
	IMMOBILISATIONS FINANCIERES (2)				
	Participations évaluées selon mise en équival.				
	Autres participations				
	Créances rattachées à des participations				
COMPTES DE REGULARISATION	Autres titres immobilisés				
	Prêts				
	Autres immobilisations financières	1 000		1 000	1 000
	TOTAL (I)	157 238	147 140	10 098	9 622
	STOCKS ET EN-COURS				
	Matières premières, approvisionnements				
	En-cours de production de biens				
	En-cours de production de services				
	Produits intermédiaires et finis				
	Marchandises				
COMPTES DE REGULARISATION	Avances et Acomptes versés sur commandes	3 986		3 986	2 520
	CREANCES (3)				
	Créances clients, usagers et comptes rattachés				
	Créances reçues par legs ou donations				
	Autres créances	139 513		139 513	124 262
	VALEURS MOBILIERES DE PLACEMENT	13 553		13 553	13 159
	DISPONIBILITES	306 814		306 814	321 366
	Charges constatées d'avance	625		625	2 044
	TOTAL (II)	464 491		464 491	463 351
	Frais d'émission d'emprunt à étaler (III)				
	Primes de remboursement des obligations (IV)				
	Ecarts de conversion actif (V)				
TOTAL ACTIF (I à V)		621 729	147 140	474 589	472 974
(1) dont droit au bail				1 000	1 000
(2) dont à moins d'un an					
(3) dont à plus d'un an					



Bilan Passif

Etat exprimé en euros

31/12/2024

31/12/2023

FONDS PROPRES	Fonds propres sans droit de reprise		
	Fonds propres statutaires		
	Fonds propres complémentaires		
	Fonds propres avec droit de reprise		
	Fonds propres statutaires		
	Fonds propres complémentaires		
	Ecarts de réévaluation		
	Réserves		
	Réserves statutaires ou contractuelles		
	Réserves pour projet de l'entité	16 624	16 624
	Autres		
	Report à nouveau	213 291	113 602
	Report à nouveau sous contrôle de tiers financeurs		
	Excédent ou déficit de l'exercice	(1 271)	99 689
	Total des fonds propres (situation nette)	228 644	229 915
	Fonds propres consommables		
	Subventions d'investissement		
	Provisions réglementées		
	Total des autres fonds propres		
	Total des fonds propres	228 644	229 915
Fonds reportés et dédiés	Fonds reportés liés aux legs ou donations		
	Fonds dédiés sur subventions d'exploitation		
	Fonds dédiés sur contributions financières d'autres organismes		
	Fonds dédiés sur ressources liées à la générosité du public		
	Fonds dédiés sur concours publics		
	Total des fonds reportés et dédiés		
Provisions	Provisions pour risques		
	Provisions pour charges	121 468	107 465
	Total des provisions	121 468	107 465
DETTES (1)	DETTES FINANCIERES		
	Emprunts obligataires convertibles		
	Autres emprunts obligataires		
	Emprunts dettes auprès des établissements de crédit (2)		
	Emprunts et dettes financières divers		
	Avances et acomptes reçus sur commandes en cours		
	DETTES D'EXPLOITATION		
	Dettes fournisseurs et comptes rattachés	18 257	28 370
	Dettes des legs ou donations		
	Dettes fiscales et sociales	57 660	61 855
	DETTES DIVERSES		
	Dettes sur immobilisations et comptes rattachés	7 591	6 329
	Autres dettes		
	Produits constatés d'avance	40 970	39 039
	Total des dettes	124 477	135 593
	Ecarts de conversion passif		
	TOTAL PASSIF	474 589	472 974
	Résultat de l'exercice exprimé en centimes	(1 271,10)	99 689,43
	(1) Dont à moins d'un an	124 477	135 593
	(2) Dont concours bancaires courants, et soldes créditeurs de banques et CCP		



Compte de Résultat 1/2

Etat exprimé en euros

31/12/2024

31/12/2023

		12 mois	12 mois
PRODUITS D'EXPLOITATION	Cotisations	28 053	29 546
	Vente de biens et services		
	Ventes de biens		
	dont ventes de dons en nature		
	Ventes de prestations de service	710 173	705 841
	dont parrainages		
	Produits de tiers financeurs		
	Concours publics et subventions d'exploitation	600 085	571 253
	Versements des fondateurs ou consommations de la dotation consommable		
	Ressources liées à la générosité du public		
	Dons manuels	5 548	4 209
	Mécénats		
	Legs, donations et assurances-vie		
	Contributions financières		
	Reprises sur amortissements, dépréciations, provisions et transferts de charges	9 508	9 108
	Utilisations des fonds dédiés		
	Autres produits	436	181
Total des produits d'exploitation		1 353 804	1 320 138
CHARGES D'EXPLOITATION	Achats de marchandises		
	Variation de stock		
	Achats de matières et autres approvisionnements	68 870	86 321
	Variation de stock		
	Autres achats et charges externes	358 112	314 664
	Aides financières		
	Impôts, taxes et versements assimilés	33 175	35 232
	Salaires et traitements	701 577	661 291
	Charges sociales	182 119	162 367
	Dotation aux amortissements et dépréciations	4 795	8 864
	Dotation aux provisions	17 220	6 979
	Reports en fonds dédiés		
	Autres charges	1 789	2 266
Total des charges d'exploitation		1 367 656	1 277 984
RESULTAT D'EXPLOITATION		(13 853)	42 154



Compte de Résultat 2/2

Etat exprimé en euros

31/12/2024

31/12/2023

RESULTAT D'EXPLOITATION		(13 853)	42 154
PRODUITS FINANCIERS	De participation		
	D'autres valeurs mobilières et créances d'actif immobilisé		
	Autres intérêts et produits assimilés	1 701	1 927
	Reprises sur provisions, dépréciations et transferts de charges		
	Différences positives de change		
	Produits nets sur cessions de valeurs mobilières de placement		
Total des produits financiers		1 701	1 927
CHARGES FINANCIERES	Dotations aux amortissements, aux dépréciations et aux provisions		
	Intérêts et charges assimilées		
	Différences négatives de change		
	Charges nettes sur cessions de valeurs mobilières de placement		
Total des charges financières			
RESULTAT FINANCIER		1 701	1 927
RESULTAT COURANT avant impôts		(12 151)	44 081
PRODUITS EXCEPTIONNELS	Sur opérations de gestion	9 751	12 348
	Sur opérations en capital		
	Reprises sur provisions, dépréciations et transferts de charges	3 217	44 454
	Total des produits exceptionnels	12 968	56 802
CHARGES EXCEPTIONNELLES	Sur opérations de gestion	1 935	1 194
	Sur opérations en capital		
	Dotations aux amortissements, aux dépréciations et aux provisions	153	
	Total des charges exceptionnelles	2 088	1 194
RESULTAT EXCEPTIONNEL		10 880	55 609
Participation des salariés aux résultats			
Impôts sur les bénéfices			
TOTAL DES PRODUITS		1 368 473	1 378 867
TOTAL DES CHARGES		1 369 744	1 279 177
EXCEDENT ou DEFICIT		(1 271)	99 689
CONTRIBUTIONS VOLONTAIRES EN NATURE			
Dons en nature			
Prestations en nature		181 924	169 392
Bénévolat		36 371	34 076
TOTAL		218 295	203 468
CHARGES DES CONTRIBUTIONS VOLONTAIRES EN NATURE			
Secours en nature			
Mise à disposition gratuite de biens		181 924	169 392
Prestations			
Personnel bénévole		36 371	34 076
TOTAL		218 295	203 468



Immobilisations

Etat exprimé en euros

Valeurs brutes début d'exercice	Mouvements de l'exercice				Valeurs brutes au 31/12/2025
	Augmentations		Diminutions		
	Réévaluations	Acquisitions	Virent p.à p.	Cessions	

INCORPORELLES	Frais d'établissement et de développement					
	Donations temporaires d'usufruit					
	Autres	8 554	6 930		4 891	10 594
	TOTAL IMMOBILISATIONS INCORPORELLES	8 554	6 930		4 891	10 594

CORPORELLES	Terrains					
	Constructions sur sol propre sur sol d'autrui instal. agencet aménagement					
	Instal technique, matériel outillage industriels	64 320	5 135			69 455
	Instal., agencement, aménagement divers					
	Matériel de transport	58 800	70 995		17 900	111 895
	Matériel de bureau, informatique et mobilier	24 563	2 848		3 919	23 492
	Emballages récupérables et divers					
	Immobilisations grévées de droits					
	Immobilisations corporelles en cours					
	Avances et acomptes					
	TOTAL IMMOBILISATIONS CORPORELLES	147 684	78 977		21 819	204 842

BIENS RECUS PAR LEGS OU DONATIONS DESTINES A ETRE CEDES						
--	--	--	--	--	--	--

FINANCIERES	Participations évaluées en équivalence					
	Autres participations					
	Autres titres immobilisés					
	Prêts et autres immobilisations financières	1 000				1 000
	TOTAL IMMOBILISATIONS FINANCIERES	1 000				1 000

TOTAL	157 238	85 907		26 710	216 436
--------------	----------------	---------------	--	---------------	----------------



Amortissements

Etat exprimé en euros

Amortissements début d'exercice	Mouvements de l'exercice		Amortissements au 31/12/2025
	Dotations	Diminutions	

INCORPORELLES	Frais d'établissement et de développement				
	Donations temporaires d'usufruit				
	Autres	8 554	1 392	4 891	5 055
	TOTAL IMMOBILISATIONS INCORPORELLES	8 554	1 392	4 891	5 055

CORPORELLES	Terrains				
	Constructions sur sol propre				
	sur sol d'autrui				
	instal. agencement aménagement				
	Instal technique, matériel outillage industriels	57 174	3 545		60 719
	Autres instal., agencement, aménagement divers				
	Matériel de transport	58 800	3 329	17 900	44 229
	Matériel de bureau, mobilier	22 612	1 163	3 919	19 855
	Emballages récupérables et divers				
	Immobilisations grevées de droits				
	TOTAL IMMOBILISATIONS CORPORELLES	138 586	8 037	21 819	124 803

TOTAL	147 140	9 428	26 710	129 859
--------------	----------------	--------------	---------------	----------------



Variation des Fonds Propres

Etat exprimé en euros	Fonds propres clôture 31/12/2024	Affectation du résultat N-1	Augmentation	Diminution ou consommation	Fonds propres clôture 31/12/2025
Fonds propres sans droit de reprise					
Fonds propres avec droit de reprise					
Ecart de réévaluation					
Réserves statutaires ou contractuelles					
Réserves	16 624				16 624
Autres réserves					
Report à nouveau	213 291	(1 271)			212 020
Excédent ou déficit de l'exercice	(1 271)	1 271		63 377	(63 377)
Situation nette	228 644			63 377	165 267
Droits des propriétaires					
Fonds propres consommables					
Subventions d'investissement			38 600	2 609	35 991
Provisions réglementées					
TOTAL	228 644		38 600	65 986	201 259



Evaluation des contributions volontaires en nature

Répartition par nature de produits	31/12/2025	31/12/2024
Dons en nature		
Prestations en nature PRESTATIONS MAIRIE ST-JUST-ST-RAMBERT	181 348	181 924
Bénévolat HEURES DE BENEVOLAT	181 348 34 137	181 924 36 371
	34 137	36 371
Total	215 485	218 295
Répartition par nature de charges	31/12/2025	31/12/2024
Secours en nature		
Mise à disposition gratuite de biens MAIRIE : MISE A DISPOSITION DE LOCAUX MAIRIE : BUS MAIRIE : RESTAURATION MUNICIPALE	107 220 9 359 64 769	108 936 7 895 65 093
Prestations	181 348	181 924
Personnel bénévole PERSONNEL BENEVOLE	34 137	36 371
	34 137	36 371
Total	215 485	218 295



Produits à recevoir

Etat exprimé en euros
Règlement ANC 2022-06

31/12/2025

Total des Produits à recevoir		52 506
Autres créances		52 506
DIVERS COMPTES DEBITEUR ET PRODUITS A RECEVOIR	52 506	



Charges à payer

Etat exprimé en euros Règlement ANC 2022-06		31/12/2025
Total des Charges à payer		37 678
Emprunts et dettes financières divers <i>INT.COURUS / AUTRES EMPRUNTS ET DETTES ASS.</i>	41	41
Dettes fournisseurs et comptes rattachés <i>FOURNISSEURS FACTURE NON PARVE</i>	5 884	5 884
Dettes fiscales et sociales <i>PROV SUR CONGES A PAYER ET CHA</i> <i>CHARGES SOC./CONGES PAYES</i> <i>CHARGES FISCALES SUR C.P</i> <i>ETAT CHARGES A PAYER</i>	15 047 3 652 1 268 7 726	27 692
Autres dettes <i>CLIENTS AVOIRS A ETABLIR</i>	4 060	4 060



Charges constatées d'avance

Etat exprimé en euros	Période	Montants	31/12/2025
Charges constatées d'avance - EXPLOITATION			
Charges constatées d'avance - FINANCIERES			
Charges constatées d'avance - EXCEPTIONNELLES			
TOTAL			

NEANT



Produits constatés d'avance

Etat exprimé en euros	Période	Montants	31/12/2025
Produits constatés d'avance - EXPLOITATION PRODUITS CONSTATES D'AVANCE EX. 2025		40 623	40 623
Produits constatés d'avance - FINANCIERS			
Produits constatés d'avance - EXCEPTIONNELS			
TOTAL			40 623

